

Comprendre et suivre la COP26

Le Mercredi 27 octobre 2021

Suivre la COP26

Rendez-vous sur notre page dédiée (<https://www.ecologie.gouv.fr/cop26>)

La COP26, c'est quoi ?

C'est la 26e Conférence des Parties. Depuis 1995, ce sommet réunit chaque année les États signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

En 2021, la COP26 se tient à Glasgow (Royaume-Uni), du 31 octobre au 12 novembre, après avoir été reportée d'un an en raison de la crise sanitaire. Plus de 190 dirigeants mondiaux sont attendus. Des dizaines de milliers de représentants de gouvernements, de villes, de régions et d'acteurs non-étatiques (entreprises, investisseurs, ONG...) participeront aussi à ces deux semaines de négociations.

La COP, ou « Conference of parties »

Les « Parties » sont les 197 signataires (196 États et l'Union européenne) de la CCNUCC. Ils se réunissent tous les ans sous l'égide de l'ONU. Depuis 1988, ils disposent d'un organe scientifique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Pourquoi est-elle décisive ?

Comme le rappelle le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en août 2021, le monde n'est pas sur la bonne voie pour rester en dessous des 2 °C voire 1,5 °C de réchauffement global par rapport à l'ère préindustrielle, objectif à long terme de l'Accord de Paris.

Pour inverser cette tendance, les scientifiques soulignent la nécessité de diviser par deux les

émissions mondiales de gaz à effet de serre au cours des dix années à venir. D'ici la COP26, les pays doivent annoncer leurs nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Twitter (cards) est désactivé. [Autoriser](#)

Focus sur le dernier rapport du GIEC (août 2021, première partie du 6^e rapport d'évaluation) Fruit de la collaboration internationale de plus de 250 scientifiques d'une soixantaine de pays, ce rapport présente l'état actuel du climat ainsi que des nouvelles projections climatiques mondiales et régionales. Et le constat est alarmant : la hausse de la température globale s'est encore accentuée, à un rythme qui fera très probablement dépasser le seuil de 1,5 °C de réchauffement depuis l'ère préindustrielle entre 2021 et 2040.

Que s'est-il passé depuis la COP21 ?

C'est le 12 décembre 2015, lors de la COP21, que l'Accord de Paris est adopté. Il fixe l'objectif de maintenir le réchauffement planétaire sous la limite des 2 °C et si possible 1,5 °C, par rapport à l'ère préindustrielle. C'est aussi l'Accord de Paris qui établit les objectifs que les pays se fixent pour réduire leurs émissions de GES, c'est-à-dire les **contributions déterminées au niveau national (CDN)**. En amont de la COP21, chaque pays a dû présenter ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le texte prévoit une révision à la hausse de ces contributions nationales tous les cinq ans.

En 2016, la France et l'Union européenne ont ratifié l'accord qui entre en vigueur le 4 novembre. Il a, depuis, été ratifié par 192 pays (la Turquie est le dernier pays à l'avoir ratifié en 2021).

En décembre 2018, le paquet climat de Katowice adopté lors de la COP24, en Pologne, a mis en place des **règles, procédures et orientations** communes et détaillées pour mettre en œuvre l'Accord de Paris.

En décembre 2020, l'UE a révisé et renforcé sa CDN, qui passe à au moins 55 % de réduction des émissions de GES d'ici à 2030 par rapport à 1990. Elle s'est aussi engagée à la neutralité climatique à 2050 dès 2019.

Quels sont les principaux enjeux de la COP26 ?

La COP26 doit répondre à quatre grands enjeux :

1/ Rehausser l'ambition climatique. Les États qui ne se sont pas encore engagés doivent annoncer leur nouvelle ambition climatique, via la mise à jour des contributions déterminées au niveau national et la publication de stratégies de long terme à horizon 2050.

2/ Finaliser les règles d'application de l'Accord de Paris. L'article 6 de l'Accord de Paris prévoit des mécanismes autorisant les pays à échanger des réductions d'émissions afin d'atteindre leur CDN. Une décision de la communauté internationale doit être prise pour que ces mécanismes deviennent opérationnels.

3/ Mobiliser la finance climat. Les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars en faveur des pays en développement pour chaque année de 2020 à 2025. Mais le compte n'y est pas, et des différents persistent sur le financement climat.

4/ Renforcer l'Agenda de l'action. L'Accord de Paris encourage les États à coopérer avec les acteurs non-étatiques au sein d'un « agenda de l'action » rassemblant de multiples initiatives par grands secteurs d'activité, comme l'alliance solaire internationale.

Quelles sont les actions portées par la France à la COP26 ?

Pays d'accueil de la COP21 en 2015, la France entend réaffirmer à Glasgow qu'elle est un acteur majeur de la lutte contre le changement climatique et garante de l'esprit de l'Accord de Paris. Avec l'Union européenne, elle porte des actions fortes sur plusieurs priorités, notamment :

- une transition juste et socialement équitable ;
- des engagements financiers pour les pays les plus vulnérables ;
- un soutien à l'innovation technologique, scientifique et économique ;
- une accélération de l'adaptation aux impacts du changement climatique ;
- une trajectoire de neutralité carbone, la France et l'UE étant déjà sur cette voie à l'horizon 2050.

Protéger le climat, protéger la biodiversité : deux priorités indissociables

Les urgences du climat et de la biodiversité sont deux faces d'une même crise, et les réponses à ces urgences doivent se renforcer réciproquement. C'est ce que rappelle le manifeste de Marseille, synthèse des engagements et annonces du Congrès mondial de la nature de l'UICN (Marseille, 3-11 septembre 2021) (<https://biodiversite.gouv.fr/actualite/cloture-du-congres-mondial-de-la-nature-retour-sur-les-temps-forts>). Car 1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction.

En savoir plus

[🔗 Décryptage des COP : les conférences internationales de lutte contre le dérèglement climatique](https://www.ecologie.gouv.fr/decryptage-des-cop-conferences-internationales-lutte-contre-dereglement-climatique)

(<https://www.ecologie.gouv.fr/decryptage-des-cop-conferences-internationales-lutte-contre-dereglement-climatique>)

[🔗 Comprendre le GIEC](https://www.ecologie.gouv.fr/comprendre-giec) (<https://www.ecologie.gouv.fr/comprendre-giec>)



LES NOUVELLES
DE **L'ÉCOLOGIE**

Inscrivez-vous pour recevoir la
lettre d'information du ministère

S'INSCRIRE

Sur le même thème



Loi climat et résilience : l'écologie dans nos vies



Convention citoyenne pour le climat : concertations sur les études d'impacts des propositions